

LA GAZETTE DROUOT

EN VENTE

Jean Prouvé

Cette longue table *Trapèze*
a été réalisée en 1956
pour la résidence universitaire
Jean Zay, à Antony



coup de cœur

Un rare autoportrait
de jeunesse
de Raoul Dufy

rencontre

Étienne Bréton,
un conseiller en peinture
ancienne inspiré

zoom

Le Bœuf sur le toit
a cent ans,
quelle histoire !

L'AGENDA
DES VENTES
DU 9 AU 17 AVRIL
2022

Jean Prouvé, l'essence du design

Spectaculaire témoignage de l'ameublement d'origine de la cité universitaire d'Antony, ces tables « trapèze » au piétement en tôle d'acier **sont emblématiques de son travail.**

PAR SOPHIE REYSSAT



Jean Prouvé (1901-1984), deux tables centrales (une reproduite), version longue, dites « trapèze », réalisées en 1956 pour la résidence universitaire Jean Zay, à Antony, les pieds en tôle pliée, soudée et laquée noir, les plateaux à la tranche chanfreinée, en stratifié à finition noire, 73 x 332 x 72 cm.

Estimation : 500 000/800 000 € chacune

Ces deux grandes tables rectangulaires de Jean Prouvé seront vendues au profit du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de l'académie de Versailles, à la collection duquel elles appartiennent. Elles ont en effet été réalisées en 1956, pour le réfectoire de la résidence universitaire Jean Zay, à Antony, et l'ont quitté lors de son réaménagement, vers 1964-1966. Cette courte période d'utilisation explique qu'elles se présentent dans un bel état de conservation. Alors que les tables « trapèze » de petit format, produites conjointement, étaient plus nombreuses, ces longs modèles ne semblent avoir été réalisés qu'à huit exemplaires, si l'on se réfère aux photographies de l'époque retrouvées dans les archives. Deux pièces sont conservées au Centre Pompidou et au musée des Arts décoratifs, une autre est en dépôt au musée des beaux-arts de Nancy. Deux sont

également passées en ventes publiques. Non contentes de constituer des raretés, ces tables sont révélatrices de l'engagement architectural de Prouvé, de sa conception du design et de son savoir-faire innovant. Cela fait alors près de trente ans qu'il travaille le métal. Son utilisation d'une tôle soudée et laquée pour leurs piétements confère une grande stabilité aux meubles, deux pieds suffisant à soutenir leurs plateaux de plus de trois mètres de long, certes évidés, et le faible encombrement de leur forme trapézoïdale garantissant en outre un usage ergonomique. Bien qu'imposantes, et d'une solidité qui leur a valu d'être intactes aujourd'hui, ces tables sont d'une grande légèreté. Leur dessin épuré dérive du souci d'exploiter de la manière la plus économique possible leurs matériaux. Comme le montrent des dessins réalisés par Prouvé pour les cours qu'il donnait alors au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), leur modèle a été conçu en 1952.

De l'exercice de style appuyant sa démonstration, à la réalisation concrète, il a sauté le pas en déclinant cette pièce en plusieurs versions – droite ou courbe, à deux ou trois pieds, petite ou grande –, qui ont également équipé le siège de la Sécurité sociale à Paris, ou encore le Commissariat à l'énergie atomique. L'ambitieux programme de la résidence Jean Zay, conçu pour accueillir des étudiants manquant cruellement d'infrastructures après-guerre, et pensé par Eugène Beaudouin, son architecte, comme un projet novateur délibérément tourné vers la modernité, a servi de modèle aux autres complexes universitaires français. En remportant les concours destinés à son ameublement, Jean Prouvé a apporté sa pierre à l'édifice.

VENDREDI 3 JUIN, SALLES 1 ET 7 - HÔTEL DROUOT. ADER ENTREPRISES & PATRIMOINE OVV. M. EYRAUD.